



Janvier

D	L	M	M	J	V	S
				1 	2  	3
4	5	6 	7	8	9	10
11	12 	13	14 	15  	16	17
18	19	20 	21 	22	23	24
25	26	27	28	29 	30	31

Février

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3 	4 	5	6	7
8	9 	10	11 	12 	13	14
15	16	17 	18	19	20	21
22	23	24	25	26 	27	28

Mars

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3 	4   	5	6	7
8	9 	10	11	12 	13	14
15	16	17 	18	19 	20	21
22	23	24	25 	26 	27	28
29	30	31 				

Avril

D	L	M	M	J	V	S
			1 	2 	3 	4
5	6 	7	8	9 	10	11
12	13 	14 	15 	16 	17 	18
19	20	21	22	23 	24	25
26	27	28 	29	30 		

Mai

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4 	5	6   	7 	8 	9  
10	11  	12 	13	14 	15	16
17	18 	19	20	21 	22 	23
24	25	26 	27 	28 	29	30
31						

Juin

D	L	M	M	J	V	S
	1 	2	3 	4 	5 	6
7	8 	9 	10	11 	12	13 
14	15	16	17 	18 	19 	20
21	22	23 	24 	25 	26	27
28	29	30				

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
			1 	2 	3	4
5	6 	7 	8   	9 	10	11 
12	13 	14	15	16 	17	18
19	20	21 	22	23 	24 	25
26	27	28	29 	30 	31	

Août

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3 	4 	5 	6 	7	8 
9	10 	11	12	13 	14	15
16	17	18 	19 	20 	21 	22
23	24	25	26	27 	28	29
30	31					

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
		1 	2 	3 	4	5
6	7  	8 	9 	10 	11	12  
13	14 	15 	16	17 	18 	19
20	21	22	23	24 	25	26
27	28	29 	30 			

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5 	6	7  	8 	9	10 
11	12  	13 	14	15 	16 	17
18	19	20	21 	22 	23	24
25	26	27 	28	29 	30 	31

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4 	5 	6	7
8	9 	10 	11 	12	13 	14 
15	16	17	18	19 	20	21
22	23	24 	25	26	27 	28
29	30					

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2  	3 	4	5
6	7	8 	9	10	11	12
13	14 	15	16	17 	18	19
20	21	22 	23 	24  	25 	26
27	28 	29 	30 	31  		

Fermeture des bureaux

Nos bureaux seront fermés les 1^{er} et 2 janvier, 3 et 6 avril, 18 mai, 24 juin, 1^{er} juillet, 7 septembre, 12 octobre et du 24 décembre au 4 janvier 2027.



CALENDRIER MUNICIPAL

2026

Gestionnaire des collectes

Le gestionnaire des collectes d'ordures, résidus alimentaires, récupération, sapins de Noël et résidus verts est la MRC de La Vallée-du-Richelieu.

Information et plaintes : Info-collectes au 1 844 722-4636.



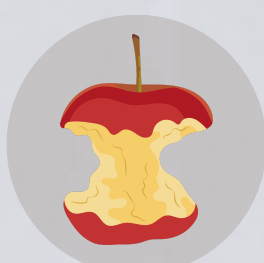
Ordures

Un seul bac roulant accepté de 120, 240 ou de 360 L, gris, noir ou vert, et muni d'une prise européenne (devant du bac comme celui de récupération). Un (1) seul bac par adresse, sauf exceptions.



Récupération

Numéros de plastique 1 à 7, verre, métal papier, carton. Aucune matière recyclable à côté du bac. Le couvercle doit être fermé.



Résidus alimentaires

Résidus alimentaires, papier et carton souillés par des aliments, couches de bébé, etc. Aucun sac de plastique. Branches et feuilles mortes refusées. Surplus à côté de l'Organibac refusés. Consultez monorganibac.ca



Résidus verts

Débris de jardinage, chaume, herbe, plantes, feuilles mortes. Branches de feuillus refusées en raison de l'agrile du frêne. sacs de papier, des contenants de moins de 100 litres ou des bacs roulants (jusqu'à 360 L) identifiés avec un autocollant « Résidus verts ». Les bacs bleus et l'Organibac ne sont pas acceptés.



Encombrants

Réservation en ligne obligatoire au plus tard le vendredi midi précédant la collecte à mrcvr.ca/encombrants. Au besoin, contactez le 1 844 722-4636, poste 2122.

Quantité illimitée d'items. Si vos meubles sont en bon état, l'organisme Meublétout (450 464-7888) offre un service de collecte.



Branches

Réservation en ligne obligatoire au plus tard le vendredi midi précédant la collecte.

Les branches doivent être déposées en bordure de rue avant 7 h le 1^{er} lundi du mois pour un ramassage durant la semaine. Pour profiter de la collecte à domicile, la réservation est obligatoire sur le site internet de la Ville.



Matériaux secs

Centre Environnement 360 Solutions
(3200, boul. Industriel, Chambly)

Gratuité sur les trois (3) premières verges cubes lors des journées subventionnées E360S.



Résidus domestiques dangereux (RDD)

Le point de collecte est chez Véolia,
(2630, boul. Industriel à Chambly)

Peinture, huiles, batteries de voiture, bonbonnes de propane, acide, colle, produits en aérosol, avec cyanure, engrais, pesticides, oxydants, produits de nettoyage, piles, solvant, vernis, électroniques.



Sapins de Noël

Pour être ramassés et compostés, les sapins doivent être dégarnis de toutes décorations de Noël ou autres.



Recyclage du verre

Emplacement du conteneur : Faubourg Carignan
(2379, chemin de Chambly, à l'arrière de l'épicerie IGA)

Bouteilles, pots, pots style Mason (verre transparent et coloré). Les contenants doivent être rincés. Les bouchons et les couvercles doivent être retirés.



Électroménagers réfrigérés et appareils contenant des halocarbures

Service sur appel pour la collecte d'appareils « froids » (climatiseur, réfrigérateur, refroidisseur d'eau, déshumidificateur, cellier, etc.). Communiquez avec Meublétout au 450 464-7888 ou à info@meubletout.com



Écocentre régional

Écocentre régional de la MRC de La Vallée-du-Richelieu
(60, rue Fisher à Mont-Saint-Hilaire)

Consulter mrcvr.ca/services/matieres-residuel/es/ecocentre/ pour connaître l'horaire, les matières acceptées et les coûts.



Taxes foncières

Les taxes foncières sont réparties en quatre (4) paiements durant l'année. Les paiements se font via les institutions financières en ligne, par chèques postdatés envoyés à l'adresse de l'hôtel de ville ou en personne au comptoir de l'hôtel de ville. (2379, chemin de Chambly, bureau 210, Carignan, QC, J3L 4N4)



Séance du Conseil

Les séances du Conseil se déroulent à chaque premier mercredi du mois (sauf exceptions). Ces séances sont diffusées en direct sur les pages Youtube et Facebook de la Ville.